

# Pauvreté chronique et pauvreté transitoire sur le plateau Adja au Bénin: caractéristiques et influence sur la mise en œuvre des pratiques agricoles de conservation des terres

N.E. Hougbo<sup>1\*</sup>, B. Sinsin<sup>2</sup>, Anne Floquet<sup>3</sup>

Keywords: Chronic poverty- Transient poverty- Land Conservation- Benin

## Résumé

Le plateau Adja est l'une des principales zones de production agricole du sud du Bénin avec plus de 90% de sa population dans l'agriculture. Malheureusement, cette zone de très forte pression foncière souffre, contrairement à la théorie de Boserup (3), de la persistance de l'agriculture minière et de la dégradation prononcée de l'environnement culturel. Cette étude a pour objectif d'analyser la dynamique de pauvreté sur tout le plateau Adja, aux fins de caractériser les formes de pauvreté dont la prise en compte s'avère nécessaire pour la promotion de l'agriculture durable dans la zone. A partir d'un échantillon de 122 ménages les données collectées portent essentiellement sur les caractéristiques des ménages, leur exploitation agricole, leur dotation en actifs et leurs états de bien-être en 2000 et en 2007 appréciés par les dépenses de consommation par équivalent-adulte comme indicateur. Les analyses de données ont permis d'identifier les traits qui distinguent les ménages pauvres chroniques des ménages pauvres transitoires sur le plateau Adja. Le niveau d'instruction, le nombre de champs, le capital naturel et le capital physique possédés sont les facteurs discriminants importants des deux catégories de pauvres. Sur la période de 2000 à 2007, la pauvreté transitoire domine la pauvreté chronique avec 36,9% des ménages contre 28,7%. La pauvreté chronique se traduit par un déficit persistant en actifs naturels et physiques. Selon le genre, les ménages dirigés par les femmes souffrent largement plus de la pauvreté chronique (47,1%) que les ménages dirigés par les hommes (25,7%). En ce qui concerne les pratiques agricoles, les pauvres chroniques mettent moins en œuvre les pratiques agricoles de conservation des terres que les pauvres transitoires.

## Summary

**Chronic Poverty and Transient Poverty in the Adja plateau in Benin: Characteristics and Influence on the Practice of Land Conservation Agricultural Techniques**

Adja plateau is one of the main agricultural production zones of the southern Benin, with more than 90% of its population in agriculture. Unfortunately, this zone of higher land pressure is suffering, at the opposite of the theory of Boserup (3) from the persistence of degrading agriculture and environmental degradation. This study is focused on the analysis of the poverty dynamics in all the Adja plateau, in order to characterise the forms of poverty that are important to be taken into account for sustainable agriculture promotion in the zone. The sample used was composed of 122 households for data collection about households' characteristics, their farm size, their assets and their welfare levels in 2000 and in 2007 appreciated by the consumption expenses per adult-equivalent as indicator. Data allowed identifying discriminating factors of chronic poor versus transient poor in the Adja plateau. The education level, number of farms, natural assets, and physical assets were the main discriminating factors of the two forms of poor. Over the period of 2000 to 2007, the transient poverty amount was higher (36.9%) than that of the chronic poverty (28.7%). A low level of natural and physical assets characterized the chronic poverty. On considering the gender analysis, it's revealed that the households headed by women suffered more from chronic poverty (47.1%) than those headed by men (25.7%). As far as agricultural practices are concerned, it's revealed that the chronic poor practice less the land conservation agricultural practices than the transient ones.

## Introduction

Le plateau Adja est l'une des principales zones de production agricole du sud du Bénin et dont la caractéristique propre est la concentration de plus de 90% de la population dans l'agriculture (5). D'une superficie de 944 km<sup>2</sup>, le plateau Adja, situé dans le département du Couffo au sud-ouest du Bénin est aussi caractérisé par une forte pression foncière et une dégradation prononcée de l'environnement culturel.

En effet, malgré cette pression foncière, la pratique agricole des paysans du plateau Adja demeure essentiellement extractive; une agriculture sans souci de reconstitution du potentiel de fertilité des sols, c'est-à-dire une agriculture minière. Cet état de choses est contraire à la théorie de Boserup (3) qui stipule que la densité de la population est un facteur positif pour l'accroissement de la production agricole. En d'autres termes, la pression démographique que connaît cette zone devrait favoriser l'intensification du système de production, l'augmentation de la productivité de la terre et, *in fine*, le changement technique vers des pratiques agricoles de conservation et d'amélioration des rendements. Ce qui n'est pas le cas. A cet effet, Hougbo (5), révélait que plus le producteur dans cette zone est pauvre, moins il met en œuvre les pratiques agricoles de conservation des terres (PAC) telles que la jachère naturelle et les technologies de jachère améliorée à base de *Mucuna pruriens* et d'*Acacia auriculiformis*.

La présente étude a pour objectif d'analyser les traits

caractéristiques des formes de pauvreté et de comparer les niveaux de mise en œuvre des pratiques agricoles de conservation des terres par celles-ci. L'hypothèse de base est que les niveaux de mise en œuvre des pratiques agricoles de conservation par les ménages pauvres diffèrent selon que ceux-ci sont des pauvres de long terme (pauvres chroniques) ou des pauvres de court terme (pauvres transitoires).

## Matériel et méthodes

### Constitution de l'échantillon d'enquête

L'analyse des formes de pauvreté exige l'utilisation de données longitudinales collectées sur un même échantillon de ménages sur au moins deux années, de préférence non consécutives (2). A cet effet, Hulme *et al.* (6) proposent qu'une période de cinq ans serait raisonnable. Ces considérations nous ont obligé à nous référer aux données brutes des questionnaires d'enquête remplis lors de l'Etude sur les Conditions de Vie en milieu Rural réalisée en 1999-2000 (ECVR2) par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) du Bénin. Le recensement des questionnaires de l'ECVR 2 nous a permis de repérer et de retenir les ménages à enquêter à nouveau en cette année 2007 pour l'obtention des données longitudinales nécessaires à l'analyse de la dynamique de pauvreté. Ainsi, 122 ménages répartis dans douze villages ont été enquêtés à travers les six

<sup>1</sup> \*Université d'Abomey-Calavi (UAC), 05 BP 774, Cotonou, République du Bénin, tél. (229) 95246102 / 90943976, E-mail: enomh2@yahoo.fr

<sup>2,3</sup> Faculté des Sciences Agronomiques, Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin.

Reçu le 03.12.07 et accepté pour publication le 07.01.08.

Communes que couvre le plateau Adja: Aplahoué, Djakotomè, Dogbo, Klouékanmè, Lalo et Toviklin.

### Variables mesurées

L'indicateur de bien-être utilisé est la dépense de consommation par équivalent-adulte. Dans les dépenses de consommation, nous avons inclus les dépenses alimentaires, les dépenses non alimentaires, l'autoconsommation et les transferts effectués. L'échelle d'équivalence utilisée est celle utilisée par Bazika *et al.* (1) dans le cadre de l'étude de l'impact des politiques publiques sur la pauvreté au Congo, un pays africain comme le Bénin. La formule d'équivalence utilisée pour déterminer le nombre d'équivalent-adulte à la consommation est:  $n_{EO} = (n_a + \alpha \cdot n_e)^\beta$ , avec  $n_a$  le nombre d'adultes dans le ménage (y compris le chef de ménage),  $n_e$  le nombre d'enfants dans le ménage,  $\alpha$  le paramètre qui permet de différencier le coût d'un enfant de celui d'un adulte et  $\beta$  le paramètre de prise en compte des économies d'échelle dans le ménage (7). Bazika *et al.* (1) ont estimé les paramètres  $\alpha$  et  $\beta$  respectivement à 0,66 et 0,7; ces mêmes paramètres ont été utilisés dans cette étude.

En plus des données caractéristiques des ménages, telles que l'âge du chef de ménage, le sexe du chef de ménage, le nombre d'activités exercées, le niveau d'instruction du chef de ménage, la taille et la composition du ménage, collectées sur chacun des ménages, deux variables importantes ont été mesurées. Il s'agit des dépenses de consommation par équivalent-adulte (y) de 2000 et de 2007.

Aussi, afin d'éliminer les effets des changements de prix généraux entre 2000 et 2007 et d'utiliser un seuil de pauvreté unique Z, en l'occurrence celui de 2000 qui a été estimé à 85.162/ équivalent-adulte et par an lors de l'ECVR 2 pour le Département du Couffo (8), nous avons dû convertir les dépenses de consommation de 2007 en francs CFA constants de 2000. Le déflateur utilisé est le ratio de l'indice des prix à la consommation (IPC) qui est de  $114,3/136,5 = 0,8374$ .

Pour l'appréciation des formes de pauvreté, il a été utilisé en plus des dépenses de consommation de 2000 et de 2007, l'indicateur de bien-être permanent qu'est la moyenne temporelle des dépenses réelles par équivalent-adulte sur la période E(y).

Les trois pratiques agricoles de conservation des terres considérées sont la jachère naturelle, les plantations et les technologies de jachère améliorée (*Mucuna pruriens*, *Acacia auriculiformis*, *Gliricidia sepium*, etc.). L'appréciation du niveau de mise en œuvre des PAC a été faite au moyen du ratio (IAC) de la superficie totale de terres sous PAC (SAC) par rapport à la superficie totale de terres occupées par le ménage (SD),

$$\text{soit } IAC = \frac{SAC}{SD} \text{ et } 0 \leq IAC \leq 1.$$

### Analyse des données

Des analyses ont été effectuées à l'aide de statistiques simples telles que la moyenne, l'écart-type et l'erreur standard d'un certain nombre de variables ciblées.

La statistique t de Student a été calculée pour apprécier le niveau de signification des différences de valeurs calculées pour les pauvres chroniques et pour les pauvres transitoires. L'analyse est faite au niveau global du plateau Adja, puis par Commune et selon le genre.

## Résultats et discussion

### Aspect général des formes de pauvreté sur le plateau Adja

L'analyse des données révèle que la pauvreté sur le plateau Adja est un phénomène à dominance transitoire. En effet, sur l'échantillon étudié; 36,9% des ménages se sont révélés des pauvres transitoires; contre 28,7% de pauvres chroniques et 34,4% de non pauvres. Le nombre de pauvres transitoires dépasse celui des pauvres chroniques de plus de 8%, comme le montre la figure 1.

La proportion des ménages qui sont restés pauvres sur les sept années est donc inférieure à celle des ménages restés non pauvres ( $28,7\% < 34,4\%$ ). Ce qui renforce le constat du

caractère plus transitoire de la pauvreté sur le plateau Adja. Néanmoins, on remarque que la pauvreté chronique n'est pas négligeable du fait qu'elle représente plus de 25% de l'échantillon. Ceci est d'autant plus important qu'il s'agit de la catégorie de pauvres qui vivent une pauvreté de longue durée et éprouvent de sérieuses difficultés à en sortir (6).

En vue d'une caractérisation plus approfondie, l'analyse globale des caractéristiques des ménages montre qu'il existe à tous les niveaux une différence entre les ménages pauvres chroniques et les ménages pauvres transitoires, que ce soit au niveau des caractéristiques sociodémographiques, des caractéristiques des exploitations, qu'au niveau de la dotation en actifs et capacités des ménages. Cependant, il est frappant de remarquer que la différence est plus prononcée au niveau de la dotation en actifs et capacités des ménages qu'au niveau des autres caractéristiques. Deux tiers (soit 67%) des variables ciblées pour apprécier cette dotation se sont révélées statistiquement significatives en termes de différence de moyenne entre les pauvres chroniques et les pauvres transitoires. Pour ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques et les caractéristiques des exploitations, seulement une variable sur six, soit 17%, s'est révélée statistiquement significative. Le tableau 1 présente par groupe de variables celles qui sont révélées significatives.

Les chefs des ménages pauvres chroniques sont d'un niveau d'instruction plus bas que ceux des ménages pauvres transitoires. Ce qui fait dire que plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, moins le ménage est exposé à la pauvreté chronique. En fait, le niveau d'instruction influence la capacité d'adaptation, d'ouverture et d'innovation du chef de ménage; ce qui est susceptible d'influer positivement sur la capacité de gestion et le bien-être du ménage.

Il se dégage que les ménages pauvres chroniques ont moins de champs que les ménages pauvres transitoires. Cette situation est certainement liée au fait que la pression foncière ne permet plus aux ménages de disposer de suffisamment de terres en un bloc pour mener leurs activités agricoles. Le nombre de champs est dans ces conditions le moyen le plus pertinent pour accroître la superficie occupée par le ménage en vue de l'amélioration de son bien-être. Cette assertion se trouve aussi confirmée si l'on se réfère à la moyenne du nombre de champs détenus par les ménages restés non pauvres. Cette valeur qui s'est établie à 2,667 est évidemment supérieure à celles des pauvres chroniques ou non.

En ce qui concerne le niveau de dotation en actifs, les ménages pauvres chroniques se retrouvent aussi plus démunis que les ménages pauvres transitoires. Les pauvres chroniques ont une moyenne d'actifs physiques et d'actifs naturels inférieure à celle des pauvres transitoires. Le manque prolongé d'actifs naturels (terres, plantations, ...) et d'actifs physiques (bâtiments, équipements, motos, meubles, ...) sont donc caractéristiques des ménages pauvres chroniques. Ce constat est bien compatible avec les conclusions de Clément (4) qui déduisait que la pauvreté chronique est associée à un déficit d'actifs, déficit qui empêche les pauvres de long terme de profiter pleinement des opportunités liées à un contexte économique favorable. En définitive, le caractère chronique ou non de l'état de pauvreté d'un ménage est bien influencé par le niveau de ressources que la société lui permet d'atteindre et par sa capacité à saisir les opportunités économiques pour son développement.

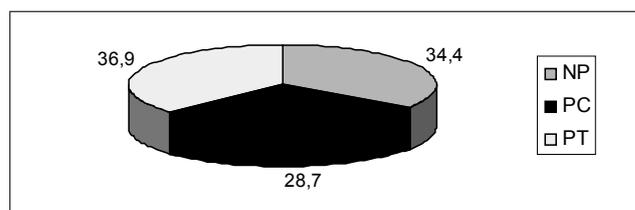


Figure 1: Proportion (%) de pauvres transitoires, de pauvres chroniques et de non pauvres entre 2000 et 2007 sur le plateau Adja (n=122).

**Tableau 1**  
**Caractéristiques comparées des pauvres chroniques et des pauvres transitoires**

|   | Pauvres chroniques        | Pauvres transitoires      | Statistique t de Student |
|---|---------------------------|---------------------------|--------------------------|
|   | Moyenne de la variable    |                           |                          |
| <i>Caractéristiques sociodémographiques du ménage</i> |                           |                           |                          |
| Niveau d'instruction du chef de ménage                | 0,143 ± 0,060             | 0,333 ± 0,090             | -1,75*                   |
| <i>Caractéristiques de l'exploitation du ménage</i>   |                           |                           |                          |
| Nombre de champs du ménage                            | 2,000 ± 0,169             | 2,467 ± 0,167             | -1,93*                   |
| <i>Dotation en actifs et capacités du ménage</i>      |                           |                           |                          |
| Moyenne d'actif naturel entre les deux périodes       | 1.459.171,43 ± 375.972,98 | 1.790.416,67 ± 259.907,62 | -1,78*                   |
| Moyenne d'actif physique entre les deux périodes      | 77.557,86 ± 19.170,45     | 349.270,00 ± 108.394,85   | -2,80***                 |

Source: Nos enquêtes, 2007.

\* significatif au seuil de 10%

\*\*\* significatif au seuil de 1%

**Tableau 2**  
**Caractéristiques distinctives des ménages pauvres par Commune**

| Communes     | Caractéristiques du ménage        | Caractéristiques du ménage de l'exploitation | Dotation en actifs et capacités du ménage |                               |
|--------------|-----------------------------------|--|---|-------------------------------|
|              | Niveau d'instruction <sup>1</sup> | Nombre de champs                             | Actif/capital naturel (FCFA)              | Actif/capital physique (FCFA) |
| Lalo         | 0,478                             | 2,261  | 1.679.771,74                              | 618.284,783                   |
| Toviklin     | 0,071                             | 2,357  | 2.664.107,14                              | 356.753,571                   |
| Klouékanmè   | 0,286                             | 2,857  | 2.139.702,38                              | 153.266,667                   |
| Djakotomè    | 0,375                             | 2,333  | 1.161.302,08                              | 118.845,833                   |
| Aplahoué     | 0,353                             | 2,706  | 3.207.647,06                              | 149.360,294                   |
| Dogbo        | 0,217                             | 2,000  | 1.065.913,04                              | 98.696,739                    |
| Plateau Adja | 0,311                             | 2,402  | 1.867.075,82                              | 246.681,557                   |

Source: Nos enquêtes, 2007.

<sup>1</sup>Dans la codification, analphabète=0, primaire=1, secondaire=2 et supérieur=3

### Analyse par Commune

L'analyse des formes de pauvreté révèle une certaine disparité entre les Communes du plateau Adja. Il est notoire que la tendance de dominance de la pauvreté transitoire sur la pauvreté chronique est confirmée dans quatre Communes sur les six. Il s'agit des Communes d'Aplahoué, de Djakotomè, de Klouékanmè et de Lalo. Par contre, la pauvreté chronique domine très largement la pauvreté transitoire à Dogbo. La pauvreté chronique y est plus élevée que dans n'importe quelle autre Commune du plateau Adja (69,6%). La Commune de Toviklin aussi connaît un niveau élevé de pauvreté chronique qui coïncide avec celui de la pauvreté transitoire; 42,9%. La Commune de Toviklin suit ainsi celle de Dogbo, en termes de prépondérance de la pauvreté chronique.

En considérant donc le niveau de bien-être permanent des ménages sur la période considérée, il se trouve aussi que c'est la Commune de Dogbo qui vient en tête en termes de double pauvreté (pauvreté chronique et pauvreté transitoire réunies) avec 87%, suivie de Toviklin avec 85,7%. La Commune la moins touchée est celle de Klouékanmè avec 33,3%. Elle est suivie de la Commune d'Aplahoué avec 52,9%.

Le tableau 2 révèle les caractéristiques des ménages par commune. Seules les variables déclarées préalablement significatives statistiquement sont présentées pour distinguer les pauvres chroniques des pauvres transitoires.

Les données de ce tableau placent la Commune de Lalo en tête en termes de niveau d'instruction du chef de ménage, comme en termes d'actifs physiques. Elle est suivie de la Commune de Djakotomè pour ce qui concerne le niveau d'instruction, alors que c'est la Commune de Toviklin qui vient après elle pour ce qui concerne les actifs physiques. A l'opposé, la Commune de Dogbo est la dernière avec le plus faible nombre de champs

par ménage et le plus bas niveau d'actifs, que ce soit les actifs naturels ou les actifs physiques. Dogbo détient aussi le plus bas niveau d'instruction du chef de ménage après la Commune de Toviklin qui est la dernière sur ce plan. Cette situation justifie bien pourquoi la Commune de Dogbo est celle qui regorge du plus fort taux de pauvreté chronique. La Commune d'Aplahoué a la dotation en actifs naturels la plus élevée pendant que la Commune de Klouékanmè a le nombre de champs par ménage le plus élevé. La Commune d'Aplahoué est suivie de celle de Toviklin et de Klouékanmè où les ménages sont aussi bien dotés en actifs naturels. Par ailleurs, on note qu'il y a une certaine relation entre le niveau de dotation en actifs naturels et le nombre de champs, car après Klouékanmè, les nombres moyens de champs par ménage les plus élevés sont encore observés à Aplahoué et Toviklin. Ce qui confirme le constat de la forte pression foncière sur le plateau Adja. La superficie de terre détenue s'accroît essentiellement par l'augmentation du nombre de champs.

### Analyse selon le sexe du chef de ménage

L'analyse des formes de pauvreté selon le sexe du chef de ménage montre que la pauvreté chronique est plus le fait des ménages dirigés par les femmes que celui des ménages dirigés par les hommes. Les figures 2 et 3 montrent bien que les ménages dirigés par les femmes sont plus touchés par la pauvreté chronique que ceux dirigés par les hommes. Cette tendance est aussi confirmée si nous considérons la pauvreté totale à travers le temps au sein des deux catégories de ménages. Celle-ci est de 70,6% pour les femmes contre 64,8% pour les hommes. Cette situation est fortement reliée aux pesanteurs socioculturelles qui pèsent sur la femme chef de ménage sur le plateau Adja. A ce sujet, il faut reconnaître



Figure 2: Proportion (%) des formes de pauvreté au sein des ménages dirigés par les femmes (n=17).

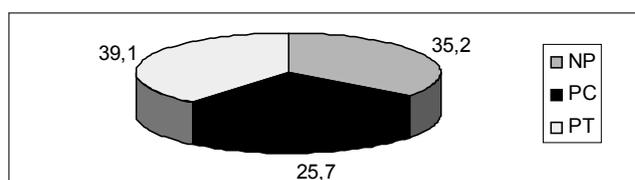


Figure 3: Proportion (%) des formes de pauvreté au sein des ménages dirigés par les hommes (n=105).

**Tableau 3**  
**Caractéristiques des ménages pauvres selon le genre**

|              | Caractéristiques du ménage | Caractéristiques de l'exploitation du ménage | Dotation en actifs et capacités du ménage |                               |
|--------------|----------------------------|--|---|-------------------------------|
|              | Niveau d'instruction       | Nombre de champs                             | Actif/capital naturel (FCFA)              | Actif/capital physique (FCFA) |
| Homme        | 0,3429                     | 2,5143                                       | 2.077.947,62                              | 279.967                       |
| Femme        | 0,1176                     | 1,7059                                       | 564.632,35                                | 41.710                        |
| Plateau Adja | 0,311                      | 2,402  | 1.867.075,82                              | 246.681,557                   |

Source: Nos enquêtes, 2007.

que les normes sociales en matière d'héritage de terres (actifs naturels) est très en défaveur des femmes, même celles laissées par son mari défunt.

Pour ce qui concerne les caractéristiques des ménages (Tableau 3), il se dégage que le niveau d'instruction moyen des chefs de ménage femmes est plus bas que celui des hommes; soit 0,23 contre 0,32. Cette tendance est confirmée si l'on s'intéresse aux caractéristiques des exploitations. Ici, il s'observe que les ménages dirigés par les femmes disposent en moyenne de 1,823 champs (soit moins de deux champs) contre 2,495 champs (soit plus de 2 champs) pour les ménages dirigés par les hommes.

En termes d'accumulation de capitaux, il est frappant de constater que les hommes ont accumulé environ 3,72 fois plus d'actifs naturels et 6,75 fois plus d'actifs physiques que ceux dirigés par les femmes. Les femmes manquent donc cruellement d'actifs pour assurer la sortie de la pauvreté de leur ménage. Ceci s'explique entre autres par le fait que l'héritage de terres, de plantations et même des équipements et réalisations du mari défunt, dont la femme hérite le ménage, est rare ou tout au moins ces biens ne lui sont pas entièrement restitués.

#### Mise en œuvre des pratiques agricoles de conservation

Le niveau de mise en œuvre des pratiques agricoles de conservation des terres, appréciée au moyen de l'IAC donne  $0,367 \pm 0,052$  pour les ménages pauvres chroniques, contre  $0,501 \pm 0,052$  pour les ménages pauvres transitoires.

La comparaison de la moyenne de l'IAC des deux catégories de pauvres ne révèle pas une différence statistiquement significative au seuil de 10% entre les ménages pauvres chroniques et les ménages pauvres transitoires (Statistique  $t$  de Student = -1,54). Cependant, cette différence est bien significative au seuil de 15%; ce que nous acceptons de considérer au regard de nos observations participantes sur le terrain et des focus groups organisés dans la zone. Ainsi, nous pouvons conclure que les ménages pauvres chroniques conservent moins leurs terres que les ménages pauvres transitoires. L'incidence globale donne pour notre échantillon  $1,324 \times 35 = 46,34$  ha de terres sous PAC pour les ménages pauvres chroniques contre  $1,572 \times 45 = 70,74$  ha de terres sous PAC pour les ménages pauvres transitoires. Dotés d'un niveau

d'instruction plus bas et manquant cruellement d'actifs, actifs naturels notamment, les pauvres chroniques sont donc plus contraints de persister dans la dégradation continue de leur espace culturel que les pauvres transitoires qui trouvent de temps à autre des occasions d'y échapper. Ces derniers sont plus prédisposés à appartenir à des réseaux d'information et d'entraide en matière de pratiques agricoles de conservation des terres que les pauvres chroniques.

#### Conclusion

La forme de pauvreté qui domine sur le plateau Adja est la pauvreté transitoire. Toutefois, la pauvreté chronique existe et n'est pas négligeable. Comparativement aux pauvres transitoires, les ménages pauvres chroniques manquent d'actifs naturels et physiques, disposent de moins de champs et ont un chef de ménage ayant un niveau d'instruction plus bas. Les pauvres chroniques mettent moins en œuvre les pratiques agricoles de conservation des terres que les pauvres transitoires.

Selon le genre, les ménages dirigés par les femmes sont plus frappés par la pauvreté chronique que ceux dirigés par les hommes. La plupart des facteurs caractéristiques sont ainsi en défaveur des ménages dirigés par les femmes; ce qui pose le problème d'une analyse plus approfondie des conditions de la femme en général et de la femme chef de ménage en particulier sur le plateau Adja.

#### Remerciements

Cette étude a été possible grâce à l'appui hautement utile de Messieurs Y. Ajavon, G. Madja et T. Hougbedji du Service de la Statistique du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) que nous remercions vivement. Sans leur concours qui nous a permis d'accéder aux questionnaires d'enquête de l'ECVR 2 réalisée en 1999-2000, nous ne serions pas en mesure d'analyser la dynamique de la pauvreté sur laquelle a été fondé ce travail. Nos remerciements vont également à l'endroit de Messieurs S. Dansou, L. Kinnouézan et D. Médédji de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) qui nous ont fourni les indices de prix à la consommation et autres documents utiles pour l'analyse de la pauvreté.

#### Références bibliographiques

- Bazika B.J.C., Makosso B., Dzaka-Kikouta T. & Yila J., 2005, La pauvreté en République du Congo et l'impact des politiques publiques, Rapport final révisé, CERAPE, Brazzaville, Congo, 86 p.
- Ben Hadj Kacem R., 2002, Analyse de la dynamique de la pauvreté. Cas de la Tunisie, Sousse-Tunisie: ISFFS, 12 p.
- Boserup E., 1970, Evolution agraire et pression démographique. Paris: Flammarion, 222 p.
- Clément M., 2003, Dynamiques et persistance de la pauvreté en Russie. Document de travail n° 89, Bordeaux, France: Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 39 p.
- Houngbo N.E., 2005, Pauvreté et adoption des technologies de conservation des espaces cultivés: cas du Mucuna et de l'Acacia dans le village Godohou (Plateau Adja). Mém. de DEA en Gestion de l'environnement, Abomey-Calavi, Bénin: EDP/FLASH/UAC, 78 p.
- Hulme D., Moore K. & Shepherd A., 2001, Chronic poverty: meaning and analytical frameworks. CPRC Working Paper 2, Royaume-Uni.
- Madkissi P., Therrien Y. & Wodon Q., 2003, L'impact des transferts publics et des taxes sur la pauvreté au Canada et aux Etats-Unis. Cahier de recherche, Université de Sherbrooke, Québec, Canada, Département d'Economie.
- MAEP, 2001, Etude sur les Conditions de Vie des Ménages Ruraux (ECVR 2). Edition 1999-2000. Profil de pauvreté rurale et caractéristiques socio-économiques des ménages ruraux du Département du Couffo. Cotonou, Bénin: MAEP, 47 p.

N.E. Houngbo, Béninois, Ingénieur Agroéconomiste, DEA en Gestion de l'Environnement, Etudiant doctorant en Gestion de l'environnement, Ecole Doctorale Pluridisciplinaires (EDP) de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, République du Bénin.

B. Sinsin, Béninois, Professeur titulaire, Faculté des Sciences Agronomiques, Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin.

Anne Floquet, Française, Titulaire d'un doctorat en Sciences Agronomiques. Professeur, Faculté des Sciences Agronomiques, Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin.